



mars 2010

ÉDITO

"Aux urnes, Mauriciens !" Les 14 et 21 mars, nous désignerons les nouveaux membres du conseil régional pour 6 ans au suffrage universel direct, qui s'appelleront en 2014 "conseillers territoriaux". Ils décideront par leurs délibérations des affaires de la région qui nous concernent au quotidien. Le conseil régional émet en effet des avis sur les problèmes de développement et d'aménagement pour lesquels il doit être obligatoirement consulté. C'est lui qui assure la gestion des Transports Express Régionaux dont de plus en plus de Mauriciens apprécient la fréquence accrue et le confort des rames. Il a également la charge de construire, entretenir et améliorer les lycées, joue un rôle important en termes de développement économique, d'emploi, d'environnement... Par votre vote, vous pouvez donc peser sur les choix qui seront ceux de la future assemblée !

C. M. / T. M.

Sommaire

- ⇒ P2 : Et pendant ce temps à la mairie
 - Flashes et conseil en bref
- ⇒ P3 :
 - Quelques brèves de la CCMP
- ⇒ P4 & 5 : Ça bouge Saint-Maurice
 - Les bébés lecteurs
 - La soirée dansante du CT Dombes
 - Plaisir du conte
 - Suite de la page 1
- ⇒ P 6 & 7 : Du côté des associations
- ⇒ P 8 : vie pratique

UN PROJET POUR TOUS

C'est à Saint Maurice que la Communauté de Communes de Miribel et du Plateau avait donné rendez vous à sa voisine la 3CM (Canton de Montluel) au département et à la Région pour la pose symbolique de la première pierre de l'espace aquatique qui s'installe au cœur du forum des sports mauricien. Sur 3000 m² l'équipement conçu par le cabinet d'architectes Chabanne proposera une surface de bassins de 1132 m², une zone balnéo mais aussi un espace ludique extérieur.



Le montant des travaux prévus est de 12,3 millions d'euros. Ils sont financés essentiellement par la CCMP avec la participation de la 3CM et des aides du département et de la région. Le chantier est prévu sur 18 mois pour une ouverture à l'automne 2011.

L'espace aquatique est au cœur des territoires des deux communautés de communes soit 45.000 habitants. Il verra cohabiter les scolaires de la maternelle au lycée, les entreprises, les particuliers, le sport, le loisir et la santé. Il pourra accueillir 700 personnes en hiver et jusqu'à 1000 en été.

La gestion sera confiée sous forme de délégation de service public : à la clé une vingtaine d'emplois.

« Un projet de 30 ans » « L'an 1 de la CCMP »

L'histoire de cet espace nautique est contenue dans ces deux formules « Enfin ! » Le premier mot de Pierre Goubet en ce samedi matin pluvieux traduit le soulagement des élus pour un dossier qui a fait figure d'Arlésienne pendant très longtemps. Il y a 30 ans déjà Sou des Ecoles et Association de Parents d'élèves des deux cantons avaient mis en avant le besoin d'un espace nautique et mené loin l'étude. Les jeunes parents de l'époque seront les alertes adeptes de l'aquagym du troisième âge ! Pascal Protière président de la CCMP rappelait que le projet avait été porté par deux équipes communautaires successives et que le souci des élus a toujours été de chercher l'unanimité. Symbole aussi d'une vraie

Suite page 5

Et pendant ce temps, à la Mairie...

Prochain
conseil municipal :
jeudi 18 mars
à 20 h 30

FLASHES

♦ Les travaux pour l'aménagement de jardins familiaux, à l'emplacement de l'ancien stade jouxtant la gare, débiteront mi-mars pour une période d'environ un mois et demi.

♦ Sur la Place Jean Monnet, un bâtiment de 12 logements sociaux, compensant l'écrêtement de l'immeuble "Le Mistral", est en cours de réalisation.

♦ En raison des travaux sur l'avenue du Mas Rolland, la circulation est interdite sauf pour les riverains jusqu'au 18 juin. Les ouvrages de terrassement ont commencé. La réfection complète de cette voie est prévue fin septembre.

♦ Les amis de la musique organisent le 21 mars un "spectacle revue cabaret de Chrys Mahun" en soutien à la Croix Rouge de Saint-Etienne. Info et réservation au Centre J. Brel 04 78 55 53 30 ou au 06 07 52 98 33

♦ La PAC (Politique Agricole Commune) représente plus de 40 % du budget de l'Union Européenne. Quand les Etats encourageront-ils des productions de qualité et respectueuses de l'écologie plutôt que des logiques de rendements néfastes pour la terre ? Important, non ?

**Permanences
"Affaires Sociales" :**
Les lundis 8 et 22 mars
de 14 h à 15 h 30
et le samedi 27 mars
de 10 h à 11 h 30

LE CONSEIL EN BREF (25 février 2010)

(Les comptes rendus complets peuvent être consultés sur Internet)

• Nouvelle composition de la commission "Urbanisme, environnement, cadre de vie"

Mme Greta CARRERAS, conseillère municipale installée lors de la séance du 12 janvier 2010, a intégré, sur sa demande, cette commission.

• Finances :

⇒ Reprise par anticipation du résultat de l'exercice 2009 : Budget principal

Le conseil municipal, vu les résultats de l'exercice 2009 et les restes à réaliser d'un montant de 185 698.53 €, considérant que l'excédent d'investissement couvre les restes à réaliser ; décide la reprise par anticipation du résultat global de l'exercice 2009 du budget « Commune » et détaillé comme suit :

- section de fonctionnement : recette au compte 002 : 1 722 539.80 €
- section d'investissement : recette au compte 001 : 1 170 882.17 €

⇒ Vote des taux d'imposition 2010 des taxes directes locales

Le conseil municipal, considérant les orientations prises lors du débat d'orientation budgétaire tenu le 28 janvier 2010, fixe sans augmentation ainsi qu'il suit le taux 2010 des taxes directes locales :

- Taxe habitation : 10,99 %
- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 10,08 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 25,86 %

⇒ Vote de subvention de fonctionnement 2010 à l'AUGEB

Le conseil décide l'attribution d'une subvention de fonctionnement à l'AUGEB d'un montant 140 000 € pour l'année 2010.

⇒ Reprise par anticipation du résultat de l'exercice 2009 : Budget annexe de l'assainissement

Le conseil, vu les résultats de l'exercice 2009 et les restes à réaliser d'un montant de 2 746.02 €, considérant que l'excédent d'investissement couvre les restes à réaliser, décide la reprise par anticipation du résultat global de l'exercice 2009 du budget annexe du service « Assainissement » et détaillé comme suit :

- section de fonctionnement : recette au compte 002 : 236 861.61 €
- section d'investissement : recette au compte 001 : 32 544.35 €

• Restauration municipale : modification des tarifs

M. le Maire informe le conseil municipal que le contrat de délégation de service public de la restauration municipale arrive à sa date anniversaire (le 1^{er} avril) et qu'une révision des prix prévue contractuellement va intervenir. Par anticipation, la commune estime que l'indice « charges variables » de référence à appliquer sera de 125.5 soit une augmentation des prix de 1,73%.

Le conseil fixe ainsi qu'il suit les tarifs à compter du 1^{er} avril 2010 :

- Scolaire maternelle : 4,88 € TTC le repas
- Scolaire élémentaire : 5,10 € TTC le repas



QUELQUES BREVES DE LA CCMP

(Le compte-rendu complet du Conseil Communautaire peut être consulté sur internet)

◆ Développement économique : La Zac des Malettes

Par délibération en date du 11 décembre 2007, la Communauté de Communes de Miribel et du Plateau avait décidé de lancer la concertation préalable à la création d'une zone d'aménagement concerté au lieu dit « les Malettes» sur la commune de Beynost. Ce secteur représente une surface globale d'environ 13 hectares et est classé en zone AUib du PLU. Par délibération du Conseil Communautaire du 15 février 2008, a été approuvé le dossier de création de la ZAC des Malettes à Beynost. En conformité avec son classement au PLU, le programme global prévisionnel des constructions qui seront réalisées à l'intérieur de la zone, est à vocation d'activités artisanales et industrielles.

Pour acquérir les terrains concernés par cette opération, il s'avère nécessaire d'engager une procédure de déclaration d'utilité publique. Par conséquent, un dossier d'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique doit être monté. Comme près de 45% de la surface totale est acquise, il est demandé au Maire de Beynost de permettre à la CCMP de réaliser l'arpentage des terrains appartenant à la Commune en vue de finaliser les acquisitions prévues dans le cadre des négociations avec Electricfil. L'accord est donné.

Il est précisé que le coût global d'acquisition est de 2 347 000 € auxquels doivent s'ajouter le coût des travaux de la maîtrise d'œuvre. La déclaration d'utilité publique n'empêche pas de conduire des négociations amiables dans le délai de 18 mois nécessaire à la procédure. La vente des parcelles viabilisées permettra normalement à la CCMP de tendre vers l'équilibre de l'opération.

Interrogé sur l'impact de la réforme de la Taxe Professionnelle sur le choix futur des entreprises,

P. Protière répond qu'une certaine souplesse sera vraisemblablement nécessaire quant à la répartition entre les activités tertiaires et secondaires initialement prévues. Le Président estime cependant que le projet, qui date de 2006, bénéficiera aux recettes de la Communauté de communes, sous quelque forme que ce soit. Enfin, il ajoute que la déclaration d'utilité publique, loin d'être une déclaration de guerre à l'encontre des propriétaires fonciers, signifie au contraire la poursuite d'un projet structurant pour le territoire qui permettra à chaque propriétaire de faire valoir ses droits et ses arguments devant le juge de l'expropriation.

Ainsi, après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide, pour mener à bien le projet de la ZAC des Malettes sur le territoire de la commune de Beynost, de demander à Monsieur le Préfet d'ouvrir une enquête préalable à la déclaration d'utilité publique du dit projet, afin que la Communauté de Communes se voie autorisée à acquérir les immeubles compris dans le périmètre de l'opération, soit à l'amiable, soit par voie d'expropriation.



◆ Affaires financières : Fonds de concours / commune de Tramoyes et de Beynost

Il est rappelé que des fonds de concours peuvent être versés entre la communauté de communes et les communes membres après accords concordants exprimés à la majorité simple des deux conseils pour financer la réalisation ou le fonctionnement d'un équipement. Pour mémoire, une inscription de 550 000 € a été inscrite au budget primitif 2009. La commune de Tramoyes et la commune de Beynost ont fait des demandes de fonds de concours relatives aux opérations suivantes :

TRAMOYES : Objet des travaux	Dépenses prévisionnelles	Subventions et autres aides	Charge nette estimée	Fonds de concours possible
1/ Parking école et mairie	98 787.09 € HT	7 020.22 €	91 766.87 € HT	45 883.43
2/ Eclairage terrain de sport et terrain de Tennis	30 954.28 € HT	13 546.00 €	17 408.18 € HT	8 704.09
3/ Voirie	25 786.14 € HT		25 786.14 € HT	12 893.07
4/ Eclairage public	43 092.78 € HT		43 092.78 € HT	21 546.39
TOTAL	198 620.29 € HT	20 566.22 € HT	178 053.97 € HT	89 026.98

BEYNOST : Objet des travaux	Dépenses prévisionnelles	Charge nette estimée	Fonds de concours Possible (50%)
1/ Orientation d'aménagement des Pinachères	482 400.00 € HT	482 400.00 € HT	241 200.00
2/ Espace Villa Monderoux Complexe	160 800.00 € HT	160 800.00 € HT	80 400.00
TOTAL	643 200 € HT	643 200 € HT	321 600,00 € Plafonné à 300 000 €

Cette délibération a été votée à l'unanimité.

J. A.

Ca bouge Saint-Maurice

LES BÉBÉS LECTEURS, PETITS PRINCES DE LA BIBLIOTHÈQUE

Afin de promouvoir le livre dès la toute petite enfance, le Ministère de la Culture, relayé par la CAF et le Conseil Général, offrait, à toutes les familles ayant eu un enfant en 2009, un album pour enfant « Mon beau soleil » signé Natali Fortier, un guide parental au royaume des livres écrit par Murielle Szac, la rédactrice en chef du magazine Popi et magistralement illustré par Anne Wilsdorf, ainsi qu'une bibliographie rassemblée par le Service de la Lecture Publique (ex bibliothèque départementale) du Conseil Général de l' Ain choisi, avec le Lot et la Seine et Marne, comme département pilote.

Pour cette première expérience, test grandeur nature en vue d'une extension nationale l'an prochain, bibliothèque et



Lire en musique



Livres en liberté

structure petite enfance étaient appelées à organiser une animation pour la remise des lots. Finalement, ce sont toutes les bibliothèques, les crèches halte garderies multi accueil, ludothèque et relais assistantes maternelles de la Côticière qui ont mené un projet commun, le samedi 30 janvier dernier.

A Saint Maurice, le multi accueil F Dolto, le RAM et la bibliothèque ont une longue tradition d'animations communes. Isabelle et Jeannine ont conçu un voyage sensoriel pour les 0 à 3 ans, la ludothèque a rejoint le projet.

Toutes les compétences du Centre Marcel



Découverte du livre sur le tapis d'éveil

Cochet ont été mobilisées : artistes des ateliers pour la réalisation d'un tapis d'éveil géant et la décoration des salles, adhérents pour la réalisation des mascottes girafe tortue et autres éléphants, jeunes acteurs des troupes ados et adultes pour la lecture à haute voix et la lecture de livres d'animations, conteuse, comité des lectrices pour la présentation des lots remis.

Le conseil d'administration s'est chargé du déménagement et de la réinstallation des locaux.



Spécial "grand frère" !

Trente familles étaient concernées par la remise des lots. Plus de 20 sont venues le chercher en ce samedi matin : un record sur la région. Très présentes aussi les familles de la crèche, de la bibliothèque et de la ludothèque, ayant des enfants de moins de 3 ans. Grâce à la mobilisation des éducatrices de la crèche, Isabelle, Germaine, Nathalie rejointes par Christiane, l'accueil des tout-petits était adapté dans des zones colorées. A côté de ces ateliers auxquels participait Guenaëlle animatrice de la ludothèque, un espace liberté pour les grands frères et sœurs et un grand espace famille animé par Sharon, Mégane et Cassandra tandis que Marilou et Anne proposaient une lecture à deux voix de « Mon beau soleil »

Pendant une matinée la bibliothèque s'est mise au service exclusif des bébés.

« Enfants rois au pays des livres » tel était le ressenti de Viviane Bozon, responsable de « Premières Pages » au sein de la Bibliothèque Départementale. Pierre Goubet se félicitait que les jeunes parents mauriciens aient plébiscité cette action qui a mis en avant la qualité d'un travail collectif entre différentes structures de la commune. J. D.

DU CLUB C

Cette "danse/choucroute/pe... grâce à la participation de toi



emmagasinées. La loterie t... festivités de nombreux "cy... pédalées organisées par les cl

Pour vous inscri... René Bonten

Café théâtre

"Faut que j'vous avoue quelque chose" avec Martine Billot, Centre Marcel Cochet, vendredi 5 mars, 20 h 30

Plus de 70 jeunes Mauricien de magie dans la salle de sp



le cadr... Directi... une co... cet apr... ration... à la So... aux je... notre... du jour... « La... nous... voyage... Groenland. Ours Blanc, phoq... renard, poissons partagés... vedette avec un jeune... aveugle et une petite fille... des Inuits et des Esquim... animaux et les hommes se... chants et les sons des instru... Mira).



SOIRÉE DANSANTE CYCLOTOURISME DE LA DOMBES

"arty" traditionnelle fut encore une fois très réussie, les membres du club tant au niveau de la préparation de la salle, du service et de l'animation ; le président Michel Bertholin est très satisfait de ses troupes.



Ce 30 janvier, 130 convives dont le maire Pierre Goubet et Madame, des invités parmi lesquels de nombreux clubs voisins ont apprécié le repas, puis se sont dépensés sur la piste de danse pour éliminer les calories

très garnie a fait 60 heureux gagnants. Après les "clos" ont participé aux différents rallyes des clubs voisins pour préparer la saison.

Si vous voulez vous informer, vous pouvez joindre :
Téléphones 04 78 55 45 63 ou 06 20 01 44 24

Après le succès de son cross des Papillotes au Parc de la Sathonette, le Miribel Côtier Athlétisme vous propose ses tartes cuites au feu de bois. Ces délicieuses pâtisseries seront en vente le samedi 13 mars sur la place du marché. Sucre, crème, praline, chocolat, oignons... que du régal !!

PLAISIR DU CONTE

Les conteuses sont venues partager une heure et demie de poésie et de spectacle du centre Marcel Cochet ; Invitée du jour dans le cadre de l'animation « Mots en scène » proposée par la Commission de la Lecture Publique au sein du Conseil Général, la conteuse danoise Margrethe Höjlund. Le programme de l'après-midi avait été choisi par la Bibliothèque en collaboration avec le Centre de loisirs de la bergerie des P'tits Loups de Sathonette. La conteuse danoise a su ouvrir son univers aux habitants Mauriciens. Tous ont été séduits comme Anthony le reporter :



« Au pays aux sauteurs ensemble. J'ai beaucoup aimé le rythme des instruments de musique. Vivement qu'elle revienne » (Anthony J.D.)

Suite de la page 1

dimension intercommunautaire, il est aussi celui d'une ligne de conduite qui n'a jamais varié : accueillir tous les publics dans un espace qualitatif et durable (bassins en inox, eau chaude solaire) Pour son Président, la CCMP a franchi après 12 ans d'existence l'an 1 d'une identité moderne et dynamique.

« Rendre possible ce qui est nécessaire »

Communautés de Communes, Contrat de développement Rhône Alpes Côtier Plaine de l'Ain, Conseil Général, Conseil Régional, tous les étages de la décentralisation sont mobilisés sur ce projet selon leurs compétences (sports, lycées, collèges etc..) Si la CCMP reste le financeur principal avec 10.420.000 euros, la 3CM investit 1.500.000 euros, la région Rhône Alpes 200.000 euros et le Département de l'Ain 185.000 euros.

C'est un projet cher à chacun le reconnaît mais il reste à la mesure du bassin de vie. 45.000 habitants sont à moins de 10 minutes de route ; 550.000 habitants de l'Est Lyonnais à moins de 20 minutes.



« Un aménagement de territoire cohérent »

L'espace nautique est situé au cœur de la CCMP : zone commerciale de Beynost 2, Porte 5, zone sportive du forum, Zones industrielles de Saint Maurice et Beynost, future Zone industrielle de la CCMP aux Malettes à Beynost. Ce secteur est au cœur de la dynamique communautaire. « Projet communautaire exemplaire, dans le seul intérêt de tous nos territoires au service des habitants » pour le président de la CCMP.

« Un aménagement dans l'esprit de Saint Maurice où l'emploi, le commerce, l'habitation ont été intimement liés » pour le Maire de Saint-Maurice

« Le centre nautique en chiffres »

3 ha : accès par chemin de Thil, parking et zone de loisirs verts avec pelouse, beach volley, ping pong et solarium

1132 m² de bassins ! En intérieur : bassin de nage 6 x 25 m, bassin ludique, bassin aquagym, pataugeoire. En extérieur : pantaglisse, bassin sportif et ludique, zone enfant et pataugeoire.

Zone santé et détente avec spa, fitness, hammam, saunas et chromothérapie.

Capacité : 700 personnes en hiver et 1000 en été.

Personnel : 20 personnes sur le site.

Coût : 12,3 millions d'euros.

Ouverture prévue : septembre 2011. Tarif prévus entre 3 et 5 euros avec tarifs préférentiels pour les habitants des cantons de Miribel et Montluel.

Publics scolaires concernés : écoles maternelles et primaires de la CCMP et de la 3CM, plus Saint André de Corcy, 5 collèges publics (Miribel, Beynost, Montluel, Dagneux et St André), 1 lycée public (Lycée de la Côtier), deux établissements privés (Miribel et Dagneux).

Population : 45.000 habitants sur les deux Communautés de Communes.

J. D.

Du côté des Associations

LE SOU AUX FOURNEAUX

Les Nems du Sou des Ecoles

Le Sou des écoles a innové cette année et vous a proposé la vente de Nems le vendredi 5 et le samedi 6 février. Cette initiative est venue de Mr Shin NOU, et comme toute bonne idée est à prendre, le Sou s'est lancé ! Quelle aventure, c'était donc parti avec le mélange de viande, de légumes, de champignons, et beaucoup de savoir faire de la part de Shin : 1550 nems ont été vendus. Merci aux bénévoles d'avoir confectionné, roulé, frit et emballé, et sans oublier le talent de notre cuisinier en chef, sans qui tout cela n'aurait pas été possible.

Les Bugnes du Sou des Ecoles

Cette année encore, le Sou des écoles et des parents bénévoles vont confectionner des bugnes le jeudi 4 mars toute la journée. Ces bugnes seront en vente à la salle des fêtes dès 10h30 et à la sortie des écoles maternelle et élémentaire le jeudi ainsi que le vendredi. Le sachet de bugnes de 100gr est à 2 euros et les bénéficiaires iront subventionner les sorties scolaires des enfants de Saint Maurice. Merci de votre fidélité. Rendez-vous jeudi 4 mars.



AIN SUD FOOT : STAGE POUR LES 6 / 9 ANS

Les plus jeunes licenciés du club de la CCMP participaient à leur premier stage pendant les vacances. Animées par Franck Grava titulaire d'un brevet d'état et toute une équipe d'éducateurs du club, ces trois journées étaient avant tout consacrées à la découverte de la vie en collectivité et au plaisir du jeu. Comme tout sport collectif, le foot repose plus sur la cohésion du groupe que sur les qualités individuelles. Ces jeunes footballeurs sont partis pour jouer ensemble pendant plus de 15 ans pour la plupart. Le foot avait toute sa place pendant ce stage mais sous forme ludique avec une matinée au Jorky ball à Genas puis des animations au gymnase du collège de Beynost, enfin des ateliers sur le terrain en synthétique. Mercredi après midi, Ain Sud accueillait les responsables de la Fondation parrainée par Lilian Thuram et présidée par Philippe Seguin depuis



sa création. Elle a pour objectifs de lutter contre le racisme, de développer la solidarité et la sportivité, le respect de l'arbitre et de ses partenaires, mais aussi de développer l'hygiène de vie des jeunes footballeurs. Parmi les 36000 clubs amateurs français, ASF fait partie des 100 qui ont été choisis comme partenaires. Sandrine Prost, nutritionniste, animait un après midi diététique avec goûter. Jeudi, les 25 stagiaires et leurs éducateurs ont passé la journée à Tola Vologe, le centre de l'OL avec entraînement des pros, visite des vestiaires, des loges et des tribunes, suivie d'une séance photos et dédicaces. Samedi 27, les jeunes footballeurs étaient les invités d'honneur de l'O. L. pour la rencontre Lyon Nice. Tout cela s'est déroulé devant les caméras de l'O.L. TV qui a suivi les enfants dans leurs activités.

J. D.

DES ANIMATIONS POUR TOUS AU CLUB AMITIÉ-LOISIRS

Durant ce mois de février, il y avait des animations pour tous les goûts au Club Amitié Loisirs.

♥ C'est ainsi que la chorale s'est produite dans le cadre de la soirée annuelle des Associations Culturelles au Centre Jacques Brel le 12 février. Devant un public séduit, elle a interprété : "A Joinville le Pont", "La Guitare à Chiquita", "Mille Colombes", "Viens chanter avec nous", "L'Appel du Printemps". Elle quittait la scène sous les applaudissements.



♥ Le loto publicitaire du 16 février a rassemblé 32 personnes, pour une journée non-stop, commençant à 9 heures 30 par une présentation commerciale, elle a continué par un succulent repas offert, puis un loto, avec de très beaux lots. Merci à la société mécène de cette journée. L'après-midi se terminait sur des jeux de société et un goûter de crêpes. A 17 heures, les personnes intéressées pouvaient enchaîner sur du chant choral jusqu'à 18 heures.

Tout au long du mois de février les activités habituelles se sont déroulées, avec une bonne participation malgré la froidure hivernale. Le local du Club affichait complet avec les joueurs de cartes, de triominos, de yahtze, de scrabble...

Les activités pour les semaines à venir :

Le 30 mars : repas à l'Auberge du Cheval Blanc, suivi d'une visite guidée de Montluel.

Le 2 avril : lecture de contes à l'école élémentaire.

Le 28 avril : visite du Parc des Oiseaux

Le 26 mai : repas de la fête des Mères.

Le 8 juin : voyage d'une journée à définir.

En mai et juin : 2 sessions de formations à l'informatique

pour les

seniors

sont prévues

avec le Centre

Social et

Culturel

Jacques Brel,

avec la participation

du Conseil général.

Du 3 au 6 octobre :

voyage sur la Côte d'Azur à Hyères, avec visite de la région.



Y.R.

QUOI DE NEUF À LA BIBLIOTHÈQUE ?

Ce mois-ci la bibliothèque a choisi d'investir dans de nombreux ouvrages « largevision ». Une quarantaine de volumes ont été acquis. Il s'agit d'un investissement important afin de satisfaire au mieux le besoin de confort de lecture. Les éditeurs proposent désormais une grande variété de types d'ouvrages : romans, nouvelles, policiers, biographies, récits, romans historiques...

Au menu des nouveautés : les enquêtes de Would be, la bio de Rosa Parks, l'Or du mendiant entre autres. Ces ouvrages « gros caractères » séduisent de plus en plus de lecteurs pas seulement les plus âgés mais aussi les usagers du TER séduits par le confort de lecture et la modernité des thèmes abordés.

Parmi les originalités : « *Berlin le Mur* » un « pavé » cartonné qui retrace un demi siècle d'histoire. Tout juste sortis des presses : « *3^{ème} chronique du règne de Nicolas* » de P Rambaud, « *Clara Malraux* » une biographie de D Bona, « *Chez nous* » de M Robinson, « *Les pionniers de l'or vert* » une chronique économique de D Nora, « *Le paquet* » pièce de théâtre signée P Claudel.

De beaux livres chez un éditeur original Plume de Carotte : « *Jouets et plantes* », et après « *L'herbier boisé* », nous vous proposons « *L'herbier toxique* »

Pour les jeunes : le 3^{ème} tome du « *Journal d'un vampire* » et le 10^{ème} des « *Chevaliers d'émeraude* » trois volumes des aventures de Téo Stilton, les deux tomes du « *Voyage dans le temps* » de Géronimo Stilton ainsi que « *La quête du royaume perdu* ». J. D.

UNE SEMAINE MUSICALE À SAINT-MAURICE

Le mercredi 10 février : l'Académie de Musique et de Danse donnait un concert de musique baroque à l'église. La musique baroque se caractérise par une écriture descriptive, expressive souvent brillante et colorée, contrastée. Dans ce répertoire, la voix est très présente accompagnée par une basse continue dans les arias ou par un ensemble instrumental dans les cantates ou oratorios.... Les élèves de l'Académie ont conquis le public nombreux par la qualité des chants et des morceaux exécutés.

Le vendredi 12, c'était au tour du Centre Social et Culturel Jacques Brel d'inviter les Mauriciens à venir écouter de la musique. En effet, le Centre présentait sa soirée annuelle des Associations Musicales, soirée dont les bénéfices iront cette année aux sinistrés de HAITI.



Chant choral et musiques diverses se sont succédé. La chorale du Club Amitié Loisirs a exécuté plusieurs chansons. Puis des groupes musicaux de La Mauricienne se sont produits. "Glob' Trotter" nous interpréta différents morceaux de Ska/Rock. Ensuite, "Sabrossao", un groupe inspiré d'airs d'Amérique Latine a régalé l'auditoire avec des rythmes de Salsa, de Samba, de Meringué. Dommage que les formations de l'école de musique n'aient pu être présentes cette année, nous aurions eu un éventail complet de genres musicaux.

Cette soirée, proposée par le Centre Social et Culturel Jacques Brel, a été préparée avec la participation de l'association "Les Amis de la Musique", dirigée par Luc Chtépa. Merci aux participants et au public, passionnés. Tout en passant une agréable soirée, ils ont contribué à une cause noble.

J. A.



SAINT VALENTIN

Le repas dansant en l'honneur de la fête de la Saint Valentin était organisé samedi 13 février par l'association CLARA* (Président : Mr Antonio Biscaia).

A la salle des fêtes, la musique a battu son plein : plus de 150 personnes de tous âges se sont retrouvées et ont profité de l'ambiance festive et non moins mouvementée autour de notre spécialiste de la musique Portugaise, Hip Hop, Rap etc.. Notre renommé groupe musical La Harissa nous a tenus au centre de la piste de danse jusqu'à 2 heures du matin ! Il ne fallait pas manquer cela... Quelle soirée ! Grand Merci à José...

*CLARA : Culture Lusitania Associative Rhône-Alpes

CM

TENNIS : BRAVO KENZA



Le 5 février, une quarantaine de sociétaires appréciaient une superbe soirée couscous. Le 6 février, Kenza battait en 1/8 de finale dans la catégorie des 11/12 ans la petite Farenc de Miribel ! ...dire qu'on peut faire la fête la veille d'un match et gagner, nous ne nous y hasarderons pas..... N'empêche, Kenza continue sur une trajectoire pleine de promesses : championne de l'Ain et du lyonnais 2009, elle est classée dans les 20 meilleures nationales de sa catégorie. Le samedi 6 Mars dès 13h 45 dans son club au Saint Maurice Tennis, route de Thil, elle défendra son titre départemental. Vous êtes attendus très nombreux pour l'encourager, venez apprécier non seulement la qualité du jeu de Kenza, mais aussi son comportement sur le court. N'a-t-elle pas obtenu le prix orange lors d'une rencontre nationale en Avignon?....qu'elle gagne, qu'elle perde, elle reste une petite fille toujours gentille charmante et au regard vif et coquin. Durant les congés de février du 21 au 25 elle a participé au tournoi national "des jeunes pousses" en région parisienne. En juillet, elle participera aux championnats de France...

Rappel : il est toujours possible de s'inscrire à Saint Maurice Tennis. Une permanence est assurée les mardi et jeudi de 18h à 20h. Tel. : 04 72 25 82 68 ou au 06 28 51 00 66.

G.B.

Point Information Jeunesse (PIJ)

Un atelier d'accompagnement à la recherche d'un apprentissage, à l'élaboration de CV et lettre de motivation et des simulations d'entretiens se tiendra mercredi 10 mars au Centre Jacques Brel. Cet atelier sera constitué de petits groupes de 5 à 6 jeunes maximum. La chambre de commerce et d'industrie de l'Ain assure un suivi jusqu'au bout de la démarche de recherche de maître d'apprentissage. Me Juliette Frety (CCI 01) interviendra donc ce mercredi 10 mars à 14 h.

Pour toute information et inscription, contactez Franck Guscioni au centre J. Brel au 04 78 55 53 30.



Portes ouvertes au Lycée Albert Camus

Elles auront lieu le samedi 13 mars de 8h30 à 12h. Vous pourrez visiter les locaux, vous renseigner sur les formations et rencontrer des enseignants et des élèves.



Lycée Albert Camus,
2179 avenue de l'Europe
à Rillieux-la-Pape.

Tel. : 04 72 01 88 20

Portes ouvertes au LP Cuzin

Le lycée Professionnel du bâtiment André Cuzin de Caluire et Cuire vous informe sur les

filiales qu'il prépare (génie civil et maçonnerie, électricité, bois, aménagement et fini-

tions, énergétique, chauffage et climatisation...) les vendredi 5 mars de 17h à 19h et samedi 6 mars de 9h à 12h.

Si vous êtes intéressé par une 3ème DP6, un CAP ou un Bac Pro dans le domaine du bâtiment, vous pouvez vous informer au LP André Cuzin, 42 chemin de Crépieux, à Caluire et Cuire. Tel. : 04 72 27 49 94

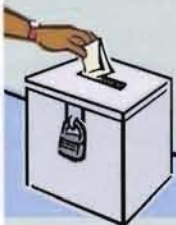


Elections régionales

Elles auront lieu les 14 et 21 mars prochains.

Deux bureaux de vote seront ouverts à Saint-Maurice : à l'Hôtel de ville et à l'école maternelle.

Les bureaux vous accueilleront de 8 h à 18 h. Pour pouvoir participer au vote, il vous faudra être muni de votre carte d'identité.



Les personnes absentes

ces jours et désirant néanmoins voter pourront le faire par procuration. Il leur suffit de se présenter à la gendarmerie de Miribel, avant le jeudi 11 mars, afin de remplir une demande.



AGENDA de MARS

- *Jeu 4* : vente de bugnes du Sou des Ecoles dès 10h30 à la salle des Fêtes et aux sorties des écoles maternelle et élémentaire.
- *ven 5* : vente de bugnes du Sou des Ecoles aux sorties des écoles maternelle et élémentaire — Café théâtre "Faut que j'vous avoue quelque chose" avec Martine Billot, Centre Marcel Cochet, 20 h 30
- *sam 6* : AG de l'UNCAFN, salle des Fêtes
- *dim 7* : loto annuel de l'OSM Boules, salle des Fêtes
- *jeu 11* : "Chanson + bifluorée", humour musical, Allegro, 20h30
- *Sam 13* : ventes de tartes du Miribel Cotière Athlétisme, place du marché
- *Dim 14* : coupe du souvenir de l'OSM Boules, Forum
- *Sam 20 et dim 21* : Brocante musicale de La Mauricienne, salle des Fêtes
- *Dim 21* : randonnée pédestre à Crémieu avec le Centre M. Cochet — Challenge Legrand de l'OSM Boules, Forum
- *Jeu 25* : "Claude Gueux", théâtre, Allegro, 20h30 — Art floral, centre Cochet, 20 h 30
- *Ven 26* : thé dansant des anciens de RPF/Toray, salle des Fêtes
- *Mar 30* : repas à l'auberge du Cheval Blanc et visite de Montluel, avec le Club Amitié-Loisirs

LE CARNET

♦ Naissances

Maryam KADDOURI, le 14 janvier
Loan OLIVIERA, le 15 janvier
Marine JOLIVET, le 26 janvier
Morgane MERLE, le 1er février
Nawel BELACHQER, le 10 février

♦ Décès

Agnès GATLLAIX
veuve DELEZIE, le 24 janvier
Pauline CHEVANT
veuve COUDANNE, le 29 janvier
Emma KISSLING
veuve STALDER, le 30 janvier
Marie MANCINI
veuve SALENDRE, le 5 février
Madeleine LAFFAY, le 16 février

Journal édité par la
mairie, rue des Ecoles
Directeur de publication : Pierre GOUBET
Rédaction, fabrication
et distribution :
Equipe municipale de
bénévoles

**HORAIRES
DE LA DÉCHETTERIE**
(Z. I. de la Tuilière
à Miribel)
Du lundi au vendredi :
de 9 h à 12 h
et de 15 h à 18 h
Le samedi :
de 9 h à 18 h

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

lundi, mercredi, vendredi :
8 h à 12 h et 14 h à 17 h
mardi : 8 h à 12 h et 14 h à 18 h
jeudi : 8 h à 12 h et 14 h à 19 h
Tel. 04 78 55 14 08

e-mail : echos@saint-maurice-de-beynost.fr
<http://www.saint-maurice-de-beynost.fr>

PERMANENCES DES ELUS (samedi 10 h - 12 h)

- 6 mars : J-Claude LAZZARONI
- 13 mars : Eveline GUILLET
- 20 mars : Catherine BRIDAY
- 27 mars : Françoise ROY